

*Table
filiale apicole*



**PLAN STRATÉGIQUE
DE DÉVELOPPEMENT**

2005-2009

Janvier 2005

PRÉAMBULE

Ce document, intitulé « Plan stratégique », est le résultat d'une réflexion faite par l'industrie à la suite de la relance de la filière apicole en juin 2004. Les pertes importantes des colonies d'abeilles en 2003 ont contribué à rassembler tous les joueurs qui voient en cette Table filière apicole, le moyen de faire progresser des dossiers importants pour le développement de cette production.

Ce plan stratégique de développement s'avère un outil important afin de cerner les principaux défis à réaliser pour rendre l'industrie apicole plus compétitive.

Nous tenons à remercier M. Jean Guilbault qui a participé activement à l'élaboration de ce document.

Ce plan a été présenté et adopté à l'unanimité le 25 février 2005 par les membres de la filière.

GILLES GAGNÉ,
Président

JOCELYN MARCEAU,
Secrétaire-coordonnateur

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. FILIÈRE APICOLE	4
- Mission.....	4
- Objectifs généraux	4
- Composition	4
2. PORTRAIT DE L'INDUSTRIE APICOLE	5
2.1 Production	5
2.1.1 Portrait et problématique	5
Évolution et caractéristiques des entreprises	5
Miel	5
Prix du miel	6
Pollinisation	7
Revenus d'entreprises	8
Crise 2003-2004.....	8
Transformation, conditionnement et mise en marché du miel.....	9
2.1.2 Forces et faiblesses.....	10
2.1.3 Contraintes	13
3. DÉFIS ET OCCASIONS DE DÉVELOPPEMENT	16
3.1 Produire plus de miel au Québec	16
3.2 Rencontrer la demande pour les services de pollinisation	17
4. PLAN STRATÉGIQUE 2004-2007	18
4.1 Enjeu / Mobilisation et concertation	18
4.2 Enjeu / Compétitivité	18
4.3 Enjeu / Marchés	20
4.4 Enjeu / Qualité	20
4.5 Enjeu / Valorisation du secteur	20
ANNEXE 1 : Associations et regroupements	21
ANNEXE 2 : Financement.....	22
ANNEXE 3 : Formation et recherche	23
ANNEXE 4 : Ministères et organismes	24
ANNEXE 5 : Réseautage	26
ANNEXE 6 : Table filière apicole (membres).....	27

1. FILIÈRE APICOLE

Mission

Vu l'immense potentiel mellifère inexploité du Québec, la Filière apicole veut relancer cette industrie afin d'accroître la vigueur du secteur et la place des produits apicoles du Québec sur les marchés et combler les besoins considérables en pollinisation des productions fruitières, maraîchères et oléagineuses.

Objectifs généraux

- Instaurer et maintenir une véritable concertation entre tous les partenaires de l'industrie apicole.
- Dégager, avec les différents intervenants et intervenantes du milieu apicole, une vision de l'avenir de l'apiculture, en identifiant les causes des énormes pertes de ruches mortes surtout au cours des saisons hivernales des dernières années.
- Déterminer les facteurs pouvant améliorer la productivité, la qualité des produits, la rentabilité et la compétitivité de l'industrie apicole dans son ensemble.

Composition

- ◆ Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ)
- ◆ Union des syndicats apicoles du Québec (USAQ)
- ◆ Emballeur de miel
- ◆ Conditionneurs/transformateurs
- ◆ Apiculteur/Pollinisateur
- ◆ Services-conseils
- ◆ Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec (SCAAQ)
- ◆ Club API
- ◆ Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)
- ◆ Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD)
- ◆ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) :
 - Institut national de santé animale (INSA)
 - Direction générale des affaires régionales (DGAR)
 - Service aux entreprises
 - Centre québécois d'inspection des aliments et de la santé animale (CQIASA)

2. PORTRAIT DE L'INDUSTRIE APICOLE

2.1 Production

2.1.1 Portrait et problématique

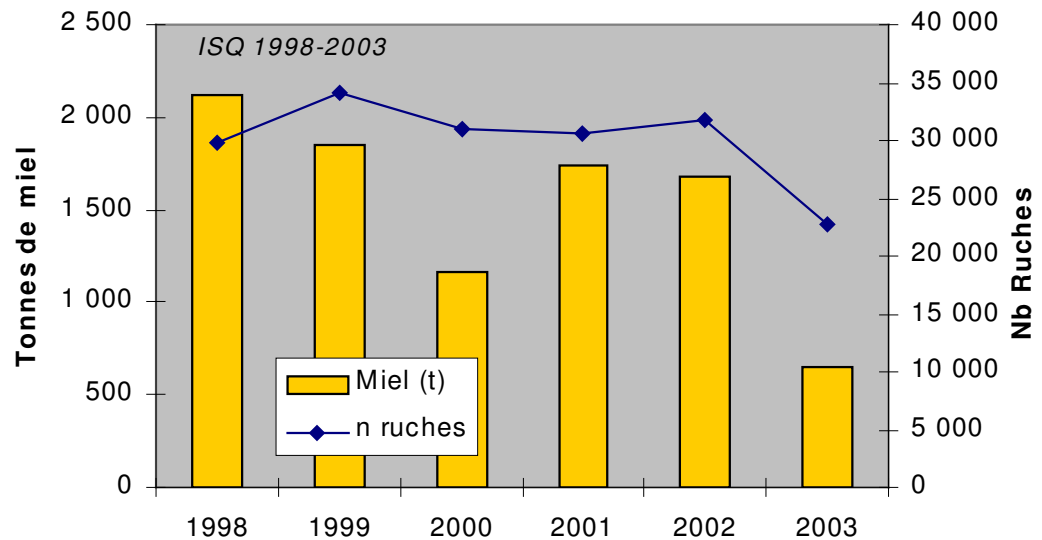
Au Québec, la production de miel provient de la culture de plantes fourragères, fruitières et de l'abondance de fleurs sauvages. Le potentiel apicole est bien présent, puisqu'au cours des années 80, le nombre de ruches se situait à plus de 100 000 alors qu'aujourd'hui, le nombre est d'environ 23 000. Les apiculteurs sont aux prises avec de nouveaux parasites des abeilles qu'ils n'ont pu contrôler au cours des deux dernières années, ce qui a entraîné la perte de beaucoup de ruches et la disparition de plusieurs entreprises au Québec.

Évolution et caractéristiques des entreprises

Après une baisse importante du nombre de ruches dans les années 80, le nombre de ruches s'est stabilisé à 35 000 ruches avant 2003. Toutefois, d'importantes pertes hivernales de l'ordre de 50 % en 2003 et de 25 % en 2004 ont contribué à abaisser davantage le nombre de ruches en production au Québec. Plusieurs petites entreprises ont abandonné la production. Ces ruches ont été acquises par d'autres entreprises apicoles qui ont augmenté leur nombre de ruches. Globalement jusqu'en 2002, il n'y a pas eu d'augmentation du nombre de ruches mais plutôt une consolidation des entreprises existantes qui ont augmenté leur nombre de ruches. En 2003, sur près de 800 apiculteurs, 30 détiennent 300 ruches et plus et 70 entreprises détiennent entre 100 et 300 ruches. Ces quelques 100 entreprises de 100 ruches et plus gèrent plus de 83 % des ruches du Québec. En 2003 et 2004, les entreprises apicoles ont intensifié leurs efforts à reconstituer le cheptel perdu, ce qui a contribué à diminuer significativement le rendement de miel (voir prochain graphique). La reconstitution du cheptel perdu en 2003 et 2004 devrait prendre deux à trois ans.

Miel

La consommation moyenne de miel au Québec est de 0,81 kg/personne, de sorte que les besoins du Québec sont d'au moins 6 500 000 kg. Dans les années précédant 2003 et 2004, seulement 25 % de la consommation québécoise était assurée par les producteurs du Québec. En 2003, l'autosuffisance a diminué à moins de 10 %. La différence est comblée par le miel de l'Ouest canadien et de plus en plus par du miel étranger comme celui de l'Argentine, du Mexique et de la Chine qui entre chez nous. Récemment, certains de ces miels importés ont été saisis puisqu'ils présentaient des traces de médicaments. Cela a pour effet de nuire à l'image du miel considéré comme un produit naturel et sain et que le consommateur souhaite obtenir. Le miel du Québec conserve la bonne réputation qu'il a toujours eue, mais le consommateur ne s'y retrouve pas facilement et il n'arrive pas toujours à distinguer sa provenance réelle car le règlement canadien sur le miel autorise la vente de ces miels étrangers en mélange avec les miels canadiens.

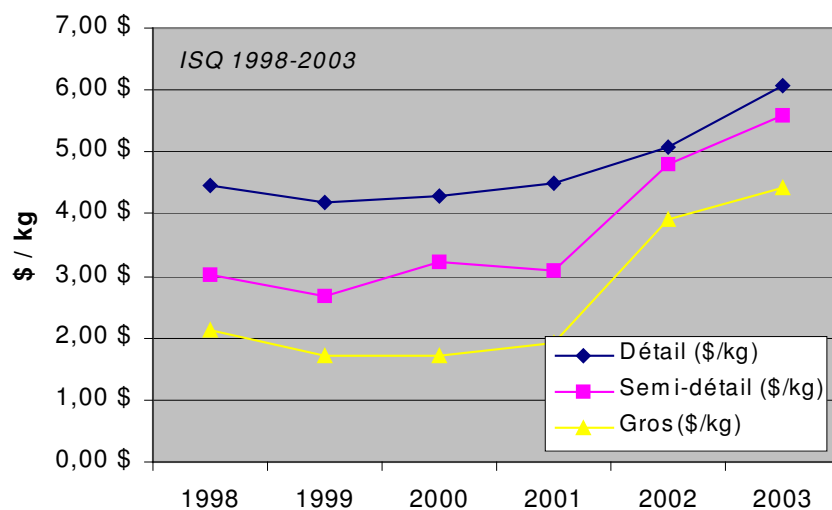


Les apiculteurs pratiquent un peu partout au Québec, mais 70 % du miel québécois provient des régions de la Montérégie, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Chaudière-Appalaches, de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (ISQ, 24 août 1999).

En 2003, le nombre de ruches et la quantité de miel produit ont connu une importante baisse à la suite des pertes de ruches hivernales et des rendements inférieurs à la moyenne : 30 kg/ruche en 2003 vs 51 kg/ruche de 1998 à 2002. La pression exercée par la varroase et le fait que la demande croissante des services de pollinisation repose sur un nombre réduit de ruches, contribuent très certainement à cette baisse de production.

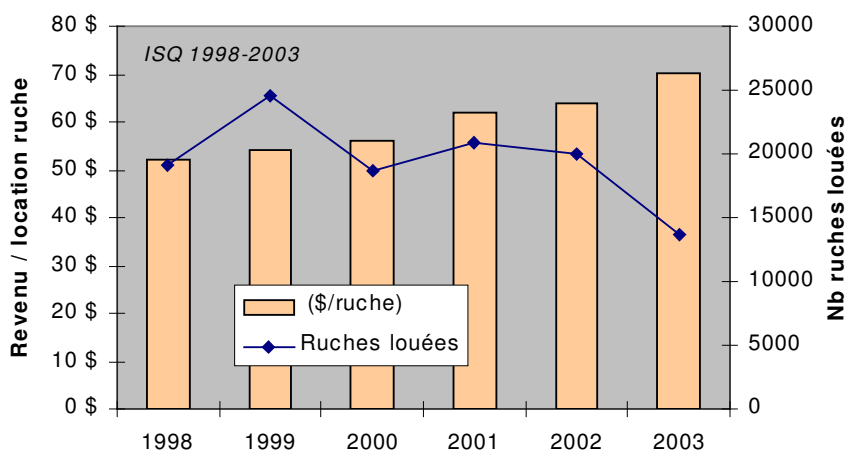
Prix du miel

Le marché du miel est un marché libre internationalement de sorte que les fluctuations ressenties dans le monde sont aussi ressenties au Québec. Une hausse substantielle des prix du miel a été enregistrée depuis le début des années 2000. Le Québec n'a pas échappé à cette hausse. Le prix au gros qui était de l'ordre de 1,60 \$/kg en 1998 et 1999 a subi une hausse très importante en 2002 pour atteindre 4,44 \$ en 2003. Cette hausse de prix a été un incitatif réel à l'augmentation du nombre de ruches au Québec, cet élan possible de croissance ayant toutefois été stoppé par les énormes pertes de 2003. Bien que nous n'ayons en main des données récentes pour 2004, il apparaît que le prix au gros est descendu en deçà de 3 \$. Les perspectives restent toutefois très bonnes car le prix du miel au détail se maintient entre 8 et 10 \$ le kilogramme. Comme plusieurs apiculteurs jouissent d'un excellent marché de détail à leur porte, ils sont assurés d'un revenu substantiel. Pour eux, il s'agit d'une situation particulièrement motivante en autant qu'ils puissent faire une bonne récolte.



Pollinisation

Le besoin en ruches pour les services de pollinisation ne cesse d'augmenter et cela se traduit principalement par le prix obtenu par leur location. Ainsi, au cours des cinq dernières années, le prix moyen de location des ruches a augmenté de 18,30 \$/ruche (+ 35 %). Pour la production du bleuet nain, le prix de location a même atteint une valeur record de 110 \$ en 2004. Bien que les besoins augmentent, le nombre de ruches utilisées pour des services de pollinisation demeure toutefois assez stable sans doute dû au fait que la presque totalité des ruches utilisables¹ n'a pas augmenté. La demande est telle, que des ruches d'autres provinces sont utilisées pour des services de pollinisation au Québec. Ce phénomène, résultat des pertes énormes de 2003, a forcé les horticulteurs (Ex. : producteurs de bleuet nain et de canneberge) à s'approvisionner de ruches de l'Ontario pour combler une partie de leur demande. Cette forte demande a contribué à la hausse des prix de location, mais en contrepartie, elle accroît les risques de contamination du cheptel apicole québécois par des maladies nouvelles ou des résistances à certaines mesures de contrôles des maladies. Le manque de ruches du Québec pour la pollinisation prive l'industrie apicole de revenus de l'ordre de 700 000 \$ qui, pour l'instant, profite à des apiculteurs ontariens.



¹ Ruches qui appartiennent à des apiculteurs équipés pour le déménagement sur de longues distances.

Revenus d'entreprises

Depuis 1995 jusqu'en 2003, le revenu des apiculteurs se consolidait. Le développement de la pollinisation, l'offre de plus en plus variée des produits transformés à base de miel, la demande croissante des autres produits de la ruche, tels que la gelée royale et le pollen, ont permis d'améliorer la rentabilité des entreprises apicoles (ISQ², 24 août 1999). La pollinisation par les abeilles et les recherches effectuées dans ce domaine ont contribué directement au développement du secteur fruitier au cours des dernières années, ce qui a favorisé la croissance de la demande pour la pollinisation des cultures.

Crise 2003-2004

Au cours des saisons hivernales 2003 et 2004, une épizootie majeure a frappé l'industrie apicole du Québec où des pertes massives de ruches se sont produites à cause d'un parasite de l'abeille nommé *Varroa destructor*. Le varroa est apparu au Québec au début des années 90, mais il a commencé à faire de réels dommages à partir de l'an 2000 et en 2003 des ruchers complets ont disparu. Des mesures importantes visant à soutenir le secteur apicole aux prises avec cette épizootie ont été mises sur pied. La première consistait en un programme d'aide du gouvernement du Québec de 560 000 \$ dans le but de reconstituer le cheptel perdu. Afin de rétablir le fonds de roulement des entreprises apicoles, cette mesure pouvait aussi être accompagnée d'un financement de La Financière agricole, sans intérêt pour deux ans.

D'autres actions ont aussi été mises de l'avant de façon à mieux gérer les risques inhérents à l'apiculture :

- a) La mise en place d'un réseau sentinelle visant à accentuer les activités de surveillance en santé de l'abeille (projet réalisé).
- b) Le développement d'un système d'enregistrement obligatoire des propriétaires d'abeilles et l'apposition d'une inscription sur les ruches (projet à l'étude).
- c) Le soutien de projets de recherche visant à développer et intégrer des moyens de lutte contre le varroa (deux projets en cours).
- d) Amélioration de la couverture des risques apicoles par La Financière agricole du Québec.

Bien que toutes ces mesures aient été mises en place, certains problèmes persistent. D'ailleurs, en 2004, les pertes de 26 % sont bien au-delà des pertes hivernales normales. Les apiculteurs, même les plus expérimentés, reconnaissent que pratiquer l'apiculture est plus complexe depuis l'introduction de ce parasite. Des mesures de formation et de transfert d'information plus efficaces et mieux adaptées aideraient grandement l'industrie apicole à passer à travers ces difficultés.

² ISQ : Institut de la statistique du Québec

La reconstitution du cheptel n'est pas une chose simple. Il est difficile de s'approvisionner en paquets d'abeilles et l'offre de nucléis est très limitée. En conséquence, le prix des nucléis a monté en flèche, ce qui complique la situation des apiculteurs qui supportent de grandes pertes. Bien que l'importation de paquets d'abeilles des États-Unis soit toujours interdite, l'embargo a été levé au printemps 2004 quant à l'importation de reines américaines. Vu l'annonce tardive de cette réouverture en saison 2004 par le gouvernement fédéral, l'effet de celle-ci devrait se faire ressentir davantage en 2005.

Transformation, conditionnement et mise en marché du miel

Pour répondre à la consommation québécoise, en se basant sur les statistiques canadiennes de consommation, il faudrait une production de 6 500 000 kg de miel. Le déficit annuel de production québécoise se chiffre à plus de 5 000 000 kg (Agriculture et Agroalimentaire Canada).

Nous évaluons que moins de 10 % du miel québécois serait dirigé vers les conditionneurs. Les industriels doivent donc s'approvisionner largement à l'extérieur du Québec.

Si on regarde la portion du marché du Québec, occupée par les apiculteurs québécois, le potentiel de développement demeure élevé par rapport à la consommation de miel évaluée actuellement à 0,81 kg/personne.

Malgré le manque d'approvisionnement en miel au Québec, certains producteurs fabriquent de l'hydromel, des crèmes cosmétiques et d'autres produits alimentaires utilisant le miel. Il y a une demande croissante pour les produits transformés à base de miel.

Les emballeurs du Québec achètent le miel en vrac au Québec et aussi en majorité des provinces de l'Ouest. Ils s'approvisionnent aussi dans d'autres pays. Ils le conditionnent, l'emballent ou le transforment en différents produits (gelées, moutarde au miel, bonbons, pastilles, etc.). Ces emballeurs détiennent 95 % du marché des grandes chaînes au Québec et font des percées sur les marchés internationaux en fonction des disponibilités de matière première et du prix du miel sur les marchés. Ces emballeurs sont intéressés à s'approvisionner davantage sur le marché du Québec, mais il y en a très peu.

En 1968, les apiculteurs du Québec ont formé une coopérative qui opère depuis sous le nom de la Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec (SCAAQ) dont la 1^{ère} mission est de commercialiser aux meilleures conditions possible le miel de ses membres.

2.1.2 Forces et faiblesses

A) Forces

- Le secteur apicole dispose d'un potentiel intéressant pour avoir 50 000 à 60 000 ruches sans effet de compétition et ce, sans dépasser la demande québécoise.
- Des rendements supérieurs (les rendements de 2003 et 2004 sont toutefois bien inférieurs à la normale).
Si on compare les rendements québécois antérieurs à 2003 de l'ordre de 50 kg/ruche avec ceux des pays les plus grands producteurs de miel au monde (Chine, ex-URSS, États-Unis, Argentine), on constate qu'ils sont supérieurs à ceux des États-Unis et de l'Argentine, qui ont des rendements respectifs de 33 kg et 30 kg/ruche (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Cependant, des écarts importants de rendement existent entre les producteurs et même entre les ruches d'un même apiculteur. Ces différences sont liées à une multitude de facteurs, notamment à la sélection des reines, au niveau sanitaire, à l'emplacement des ruches, aux conditions atmosphériques, à la transhumance et à l'hivernage.
- Des outils d'information bien adaptés.
Actuellement, *L'Abeille* (FAQ) et *L'Apiculteur* (USAQ) publient des articles de vulgarisation qui permettent de joindre le maximum d'apiculteurs. Par ailleurs, le MAPAQ publie, par l'intermédiaire de l'Institut national de santé animale (INSA), des bulletins zoosanitaires et des avertissements vétérinaires au sujet de l'abeille.
- Le comité apicole du Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) constitue une des principales sources d'information de pointe pour le secteur apicole. Le CRAAQ produit des documents écrits qui servent de références pour la production apicole et réalise, à chaque année ou à chaque deux ans, une journée colloque où le taux de participation est habituellement assez élevé.
- Le site Agriréseau (<http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/>). Créé en 2002, il connaît de plus en plus de popularité avec ses dizaines de documents relatifs à l'apiculture québécoise. Sur ce site, les informations relatives au *Réseau sentinelle apicole* sont disponibles depuis mai 2004. Il existe aussi plusieurs autres sources d'information en apiculture. De plus, sur le site Agrocliv (<http://www.craaq.qc.ca/pollinisation/>), les apiculteurs qui offrent leur service en pollinisation peuvent s'inscrire gratuitement et ainsi faire partie d'une liste qui a une visibilité auprès de tous les secteurs de l'agriculture.

- Dans l'Est du Canada, le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) dispose des seules infrastructures de recherche apicole avec un rucher d'une capacité de 225 ruches et de ressources humaines spécialisées travaillant en recherche à temps plein dans le domaine.
- En collaboration avec l'USAQ et la FAQ, des activités de formation, telles que des cliniques apicoles et des programmes de perfectionnement et de formation, sont organisées par le MAPAQ ainsi qu'avec le Centre de formation agricole de Mirabel. Les activités de formation de courte durée semblent retenir davantage l'attention des apiculteurs.
- Des outils réglementaires à l'avant-garde. Le Québec, avec la réglementation dont il s'est doté relativement aux médicaments vétérinaires, est un leader en matière d'utilisation rationnelle de médicaments. Un système d'enregistrement des propriétaires d'abeilles au Québec, couplé à l'apposition d'une inscription sur les ruches, est présentement à l'étude.
- Un service de désinfection du matériel apicole disponible. Une remorque et des équipements destinés à la désinfection à l'oxyde d'éthylène du matériel apicole sont mis à la disposition des apiculteurs du Québec sous la gestion de la FAQ. Cette désinfection contribue au contrôle des maladies de l'abeille et permet de restreindre l'usage de médicaments en apiculture.
- Du potentiel pour la relève. Les entreprises apicoles étant réparties sur l'ensemble du territoire, elles offrent de nouvelles avenues de développement. En comparaison à d'autres productions agricoles, l'investissement par rapport au revenu d'entreprise est moins élevé que pour des productions traditionnelles comme, par exemple, la production laitière. Pour un rucher commercial de 300 ruches qui occupe un exploitant à temps plein, l'investissement ³ s'établit à un peu plus de 300 000 \$ et génère un bénéfice net annuel pouvant atteindre 35 000 \$.
- Un potentiel de marché peu exploité. La hausse du prix du miel jumelé au fait que nous produisons beaucoup moins que la consommation québécoise, l'augmentation de la demande de ruches et du prix des services de pollinisation sont des facteurs très positifs pour cette production.
- Des assurances et du financement accessibles. À la suite des pertes de ruches en 2003, La Financière agricole du Québec offre de nouvelles possibilités en matière d'assurance récolte et cela inclut les pertes hivernales.
- La Société coopérative des apiculteurs du Québec et plusieurs apiculteurs-emballeurs assurent un débouché permanent aux autres apiculteurs et à des prix concurrentiels.

³ Tiré de *Apiculture Budget 300 colonies, Références économiques en agriculture CRAAQ, AGDEX 616/821b, janvier 2004*



- Une demande de service de pollinisation toujours en croissance. C'est principalement en horticulture, plus spécifiquement pour la production du bleuet nain et de la canneberge que la demande prend de l'ampleur. Les apiculteurs du Québec parviennent à peine à suffire à la demande et les prix de location ne cessent d'augmenter.

B) Faiblesses

- Une diminution des ressources dédiées à la recherche dans le secteur apicole. Les ressources humaines utilisées en recherche apicole au CRSAD ont diminué. Elles sont passées de 3,25 personnes/année en 1989, à 2,25 en 1999 et à 2,0 personnes/année présentement. Le centre expérimental gère actuellement 175 ruches et dispose d'une miellerie de 360 m². Les ressources humaines et matérielles sur place sont importantes, mais l'absence d'un coordonnateur spécialiste en apiculture ne permet pas la pleine utilisation de ces ressources.
- Il y a un manque d'uniformité dans la qualité des produits offerts puisqu'il y a un manque de connaissances sur les bonnes pratiques qui concernent la préparation du miel pour la mise en marché.
- L'arrivée de nouvelles maladies ou le développement de résistance à certains traitements de contrôle ont un effet négatif sur la pérennité des entreprises apicoles.
- Les recherches incomplètes en matière de lutte intégrée. Il y a un manque d'information précise sur les interventions à faire pour contrôler adéquatement les parasites de l'abeille et ce, surtout dans notre contexte nordique où la période hivernale est importante.
- Les coûts élevés du service de désinfection du matériel apicole à l'oxyde d'éthylène. Les apiculteurs doivent déplacer leur matériel afin de pouvoir bénéficier des services de désinfection, les installations destinées à cet usage étant situées à Saint-Hyacinthe. Cette situation fait en sorte que plusieurs apiculteurs, surtout ceux qui sont situés en région éloignée de Saint-Hyacinthe, hésitent à faire appel à ce service et cela augmente significativement les frais de désinfection. Auparavant, cette remorque était déplacée chez les apiculteurs qui en avaient besoin, mais elle ne l'est plus pour des raisons budgétaires.
- Les entreprises apicoles peu mécanisées. Pour les petites entreprises, la plupart des manipulations des ruches et des hausses se font manuellement. Cependant, au cours des dernières années, nous avons assisté à une modernisation quant aux méthodes de manipulation des ruches au champ. Ces équipements sont toutefois assez dispendieux pour la petite entreprise.

- La pollinisation - risque de contamination. Le déplacement des ruches pour la pollinisation constitue une des principales causes de la propagation des maladies des abeilles. Comme les besoins augmentent constamment, des milliers de ruches sont régulièrement déplacées à cette fin à travers la province, du printemps à l'automne. Ces nombreux déplacements font en sorte que le MAPAQ a décidé de ne pas exercer un contrôle sanitaire systématique comme cela se faisait antérieurement. Comme il y a un manque de ruches pour la pollinisation, des ruches d'autres provinces sont introduites dans différentes régions du Québec, ce qui constitue un autre élément de risque de contamination, car pour l'instant, il n'existe aucune mesure spéciale pour contrôler leur état sanitaire.
- Les effets du stress sur les ruches qui font la pollinisation. Le transport et le séjour de ruches lors d'un service de pollinisation occasionnent un stress pour les colonies, ce qui se traduit par des pertes de rendement, des contaminations possibles et des difficultés de régie inhérentes à ce service. De plus, certaines cultures étant peu mellifères, il en résulte souvent un affaiblissement des colonies ou un retard dans leur développement.
- Il y a absence de réglementation concernant la qualité du miel naturel mis en marché au Québec.

2.1.3 Contraintes

L'apiculteur doit prendre en considération divers facteurs pour assurer le maintien et le développement de son entreprise, entre autres :

A) Les préoccupations des consommateurs

- Les exigences du consommateur face au miel. Le goût est une caractéristique importante à conserver. Les arômes du miel sont fragiles sur le plan de la conservation. Ceux-ci étant des composés volatils qui proviennent des fleurs butinées, on doit conserver et mettre en valeur leurs propriétés organoleptiques et alimentaires. Au facteur goût s'ajoutent les préoccupations des consommateurs touchant le miel produit à partir de plantes génétiquement modifiées (OGM). Les résidus de médicaments liés à la croissance des maladies deviennent aussi un facteur qui interpelle de plus en plus le consommateur. Les saisies récentes de miel présentant des antibiotiques ont pour effet de semer le doute auprès du consommateur. Des miels importés étaient en cause. Comme il est possible de faire des mélanges de miel étranger à du miel canadien qui porte la mention : «mélange de miel canadien et de miel (indication du pays d'origine)», il devient moins facile pour le consommateur de distinguer les provenances. À tout cela s'ajoute le miel adultéré, bien que cela n'apparaît pas être un problème majeur au Québec.

- Les abeilles sont considérées comme étant dangereuses par le public. La population devient intolérante envers l'apiculture dès qu'elle croit qu'il y a risque d'agression par les abeilles. En général, elle connaît mal les comportements de nos abeilles domestiques et confond facilement ces dernières avec les guêpes ou les bourdons et les abeilles tueuses « Killer bee » qui se sont propagées dans le sud des États-Unis et qui ont mauvaise réputation.

B) Les contraintes liées à la production

- L'emplacement. L'emplacement des ruches est de première importance pour assurer une production de haute qualité en grande quantité. Les pratiques culturelles dans les régions à fort potentiel agricole ont progressivement défavorisé la production de miel en raison des productions plus spécialisées et des pratiques culturelles à faible potentiel mellifère, par exemple le maïs.
- Le contrôle des maladies. Le mode de vie collectif des abeilles favorise l'implantation et le développement de maladies pouvant engendrer la mort de la colonie. Les déplacements de ruches et la dérive d'abeilles entre les ruchers sont aussi des sources importantes de contamination. Le maintien d'un cheptel d'abeilles en santé est un facteur primordial de productivité. L'arrivée de nouvelles maladies parasitaires, ces dernières années, vient compliquer le contrôle de la santé de l'abeille et la qualité du produit. Une plus grande utilisation de médicaments dans la ruche peut amener une augmentation des quantités résiduelles de médicaments dans le miel et dans les sous-produits de la ruche lorsqu'ils sont mal utilisés.
- La diminution des activités de l'État dans l'inspection des entreprises apicoles amène les apiculteurs à se responsabiliser en matière de gestion sanitaire pour assurer une viabilité de leur entreprise. Comme cette responsabilisation est très variable d'un producteur à un autre, les apiculteurs les plus négligents, moins compétents ou qui ont plus de difficultés à s'ajuster aux nouvelles réalités constituent un sérieux danger pour les autres et toute l'industrie. Les entreprises devront aussi mettre en place des systèmes de contrôle sur le plan de la qualité du miel produit pour répondre aux différentes demandes des consommateurs d'ici et d'ailleurs (ISO, HACCP).
- Le territoire limité pour la production apicole. Le Québec a, par le passé, disposé de quelques 100 000 ruches. Il n'est pas facile d'établir le nombre maximal de ruches que le territoire québécois peut supporter de façon rentable. Cependant, il est raisonnable de croire qu'entre 50 000 et 60 000 ruches peuvent être exploitées sans que des problèmes de compétition ne soient rencontrés tout en produisant une excellente récolte.

- L'absence de coordination scientifique et technique en apiculture. Comparativement à d'autres productions agricoles, il n'y a pas de spécialiste de référence dédié à temps plein à la production apicole. Des lacunes au niveau de la vigie de l'information scientifique et technique, au niveau du transfert technique et au niveau de la représentation auprès des décideurs font en sorte qu'il y a un manque de coordination des actions de l'industrie apicole comparativement à la plupart des autres provinces canadiennes qui ont au moins un spécialiste de référence permanent en apiculture.

C) Contraintes de transformation et de mise en marché du miel

- Les industriels doivent s'approvisionner à l'extérieur du Québec, principalement dans les provinces des Prairies.
- Le manque de miel au Québec limite la pénétration des marchés extérieurs et le développement de nouveaux marchés.
- La qualité des miels étrangers (d'autres pays) n'est pas toujours satisfaisante. Le pays d'origine de ces miels est parfois difficile à identifier.
- Les ventes de miel se font en majorité dans les magasins de grande surface et on a assisté, au cours des dernières années, à une concentration de cette distribution alimentaire.
- L'ouverture des marchés et la mondialisation favorisent l'accès à nos marchés par les entreprises étrangères.
- La réputation des miels importés, au cours des deux dernières années, a nui considérablement à la réputation du miel en général, et par conséquent, du miel produit au Québec même si ce dernier ne fait l'objet d'aucune anomalie.

3. DÉFIS ET OCCASIONS DE DÉVELOPPEMENT

3.1 Produire plus de miel au Québec

- Compte tenu du niveau d'autosuffisance qui est d'au plus 25 %, le Québec a un potentiel énorme pour la production du miel comme les statistiques de plusieurs années antérieures le démontrent. Mais suite à l'accroissement de l'incidence des maladies et des parasites de l'abeille dans les ruches, dont le varroa au cours des dernières années, le nombre de ruches en production a chuté considérablement et le volume des récoltes de miel s'est dramatiquement amenuisé surtout en 2003 et 2004.
- La situation des revenus par ruche s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années. Le prix de gros a bondi de 2001 à 2003, quoiqu'il soit en baisse en 2004. Toutefois, les prix obtenus pour le miel au détail n'ont cessé d'augmenter depuis 2001. Même en augmentant substantiellement le nombre de ruches au Québec, l'excellente situation de revenus par ruche demeurerait, car même en doublant le nombre de ruches au Québec, l'offre pour le miel serait toujours inférieure à la demande.
- Les miels diffèrent d'une région à l'autre de par leur composition. À l'intérieur même du Québec, il existe des différences entre les miels au point de vue de la saveur, de la couleur et la composition. Il y aurait lieu de valoriser ces différences. La différenciation des miels par leur source florale, par leur origine régionale ou par la méthode de production (Ex. : production biologique) sont des moyens intéressants de développement et de fidélisation de la clientèle, car ils constituent un attrait supplémentaire pour le consommateur.
- Le territoire agricole du Québec n'est pas exploité entièrement par les abeilles. Il y aurait lieu de favoriser l'implantation de cultures ou de plantations mellifères comme par exemple pour les haies brise-vent et les bandes riveraines (haies fruitières, arbres mellifères) qu'on tente d'implanter sur le territoire agricole. Il y aurait aussi lieu de tirer profit de terres agricoles inexploitées ou en friche souvent riche en diversité végétale et qui ont un potentiel mellifère intéressant.
- Les grandes tendances alimentaires orientées sur la santé, le goût, la découverte, les produits régionaux, les aliments fonctionnels et nutraceutiques offrent à nos entreprises apicoles de nouveaux marchés et de nouvelles avenues pour commercialiser les produits de la ruche, tant sur les marchés internes que sur les marchés d'exportation.
- L'intérêt qui émerge du monde médical et de la médecine douce face aux produits apicoles offre à ce secteur de nouvelles avenues à explorer.

- Il faudrait favoriser les liens entre les apiculteurs et la population afin de :
 - 1- Diminuer les perceptions négatives de cette dernière envers les abeilles en l'informant mieux et davantage sur les moyens de les reconnaître et sur leurs comportements;
 - 2- Informer la population des avantages de s'approvisionner de miel d'origine québécoise, notamment au niveau des qualités organoleptiques et nutraceutiques;
 - 3- Mieux faire connaître les propriétés du miel et les différents produits à base de miel ainsi que les moyens permettant d'utiliser davantage ces produits.

3.2 Rencontrer la demande pour les services de pollinisation

- Il est maintenant reconnu que la pollinisation par les abeilles a un effet positif sur la qualité et la rentabilité des productions végétales. Malgré une forte augmentation des revenus de la pollinisation ces dernières années, la demande est encore plus forte que l'offre.
- Le développement du secteur fruitier est largement dépendant de la présence de l'abeille pour assurer la pollinisation. En particulier, la demande pour la pollinisation de bleuets nains et de la canneberge ne cesse d'augmenter. Rappelons que depuis 2003, des ruches d'autres provinces sont introduites au Québec pour satisfaire la demande additionnelle.
- Il existe aussi un potentiel intéressant au niveau des grandes cultures. Par exemple, le canola, qui est une plante assez mellifère et qui aura probablement un impact sur le développement de l'apiculture au Québec.

4. PLAN STRATÉGIQUE 2005-2009

Le plan stratégique 2005-2009 s'inscrit dans les orientations de la Filière agroalimentaire du Québec où **cinq enjeux majeurs ont été priorisés** : Mobilisation et concertation - Compétitivité - Marchés - Qualité - Valorisation. La réflexion de la Table filière apicole s'inscrit dans cette démarche.

4.1 Enjeu / Mobilisation et concertation

Objectif : À court terme, reconstituer le cheptel apicole

Moyens	Responsables	Échéance
1. Incorporation de la filière apicole en s'assurant qu'une personne ou une équipe assure un suivi constant des actions prévues à ce plan stratégique	Tous les membres de la filière	2005
2. Relance des services-conseils en apiculture. Engager un professionnel compétent, spécialisé en apiculture, de manière à ce qu'il y ait au moins un répondant à plein temps en apiculture en mesure de collaborer à l'initiation et à la réalisation des projets de recherches en apiculture et de vulgariser l'information technique apicole	Comité spécial formé de : Club API USAQ FAQ CRSAD MAPAQ	2005
3. Élaboration d'une trousse de démarrage qui devrait permettre à de jeunes exploitants d'être renseignés efficacement sur la façon de lancer leur entreprise	FAQ CRAAQ	2006

4.2 Enjeu / Compétitivité

Objectif : Améliorer l'état de santé des colonies de façon à réduire les pertes hivernales sous le seuil de 10 %

Réseau sentinelle apicole



[Cliquez pour plus d'info](#)

Moyens	Responsables	Échéance
1. En accentuant les activités de formation et d'information	CFAM	À définir
2. En adoptant un règlement adéquat obligeant l'enregistrement des propriétaires d'abeilles du Québec et de ceux d'autres provinces qui apportent des ruches au Québec, pour fin de pollinisation ou autres	INSA FAQ USAQ	2005
3. En utilisant le Réseau sentinelle apicole comme moyen rapide de diffusion d'information pertinente à la santé des colonies d'abeilles du Québec	INSA MAPAQ Producteurs	Continu
4. En consolidant les activités de surveillance effectuées par le MAPAQ en matière de santé apicole	CQIASA	Continu
5. En veillant à ce que le MAPAQ, de concert avec l'industrie, fasse en sorte que plus d'un produit ou d'une technique destinée au contrôle des maladies du rucher soient disponibles auprès des apiculteurs du Québec	INSA Producteurs	Continu

Moyens	Responsables	Échéance
6. <i>En faisant connaître les pesticides les moins toxiques pour l'abeille et en recommandant une régie d'arrosage qui diminue les risques d'empoisonnement des insectes utiles</i>	CRAAQ INSA MAPAQ MENV	2007
7. <i>Mettre en fonction une unité mobile de désinfection du matériel apicole</i>	FAQ MAPAQ	2005
8. <i>Que le CQIASA produise annuellement un rapport sur l'état sanitaire des ruchers québécois et qu'un programme de contrôle des maladies soit établi</i>	CQIASA INSA	2009

Objectif : Améliorer la rentabilité des entreprises apicoles

Moyens	Responsables	Échéance
1. <i>En offrant davantage de services de pollinisation (plus de ruches disponibles pour la pollinisation)</i>	Producteurs	Continu
2. <i>En démontrant, par la recherche, l'impact de l'abeille sur des cultures où l'effet est encore méconnu (Ex. : canneberges, petits fruits indigènes)</i>	Recherche CRSAD	Continu
3. <i>Faire en sorte que les programmes de La Financière agricole, dont le but est d'assurer la protection des apiculteurs et leur établissement, soient mieux connus des intervenants</i>	USAQ FAQ	Continu
4. <i>En évaluant l'impact des modes de régie agricoles qui pourraient avoir un effet négatif sur la production apicole</i>	Recherche CRSAD	2006

Objectif: Réaliser des recherches prioritaires pour la compétitivité du secteur apicole en se référant au document des priorités de recherche: Plan quinquennal 2004-2008 de la recherche apicole au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD)

Moyens	Responsables	Échéance
1. <i>En rémunérant des chercheurs à temps partiel pour préparer des projets qui seront soumis à différentes sources de financement</i>	CRSAD FAQ	2005
2. <i>En utilisant le fonds de recherche dédié à l'apiculture comme effet de levier dans l'obtention de subventions</i>	FAQ	2004

Note : Le plan quinquennal ne fait pas référence au développement de nouveaux produits. Les membres de la filière apicole suggèrent que le développement de produits à valeur ajoutée s'inscrive également comme un objectif important pour l'industrie.

4.3 Enjeu / Marchés

Objectif: Diversifier les autres produits de la ruche : pollen, cire, gelée royale, propolis

Moyens	Responsables	Échéance
1. Cibler les nouveaux produits de la ruche les plus prometteurs, en fonction des marchés ciblés, de manière à diversifier l'offre des produits destinés à la consommation humaine ou non	À définir COOP ? Emballeurs	À définir

4.4 Enjeu / Qualité

Objectif: Préserver l'image du miel d'un produit pur et sain

Moyens	Responsables	Échéance
1. Élaborer un cahier des charges et de certification d'entreprises	FAQ CRAAQ USAQ	2006
2. Mettre en place un système de traçabilité	FAQ USAQ INSA CQIASA	A définir
3. Informer la population sur la différenciation des miels d'origine du Québec et les miels canadiens où les mélanges de miels étrangers sont autorisés	Producteurs	Continu
4. Mettre en place une formation adaptée pour l'utilisation de pesticides en apiculture	CFAM MENV	2005

4.5 Enjeu / Valorisation du secteur

Objectif: Faire connaître le secteur, son potentiel (notamment en matière d'établissement de la relève agricole) et ses produits

Moyens	Responsables	Échéance
1. Établir des liens forts avec les productions fruitières et maraîchères qui requièrent les services de pollinisation de ces cultures	FAQ USAQ	Continu
2. Développer une campagne de promotion du miel québécois, particulièrement via l'agrotourisme	FAQ USAQ MAPAQ	Continu
3. Rendre obligatoire dans le cahier de charges de l'assurance-récolte, l'usage d'un nombre requis de ruches ajusté à chaque culture afin que les producteurs fruitiers et maraîchers puissent se prévaloir du programme financier de La Financière agricole	FADQ	2008

ASSOCIATIONS ET REGROUPEMENTS	
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	Téléphone : (613) 225-2342, poste 4771 http://www.cfia-acia.mapaq.ca
Association canadienne des professionnels en apiculture (ACPA)	Téléphone : (519) 824-4120, poste 2477 http://www.honeycouncil.ca/users/folder.asp?FolderID=901
Association des emballeurs de miel du Canada (AEMC)	Téléphone : (819) 758-3877
Bureau de la chaîne de valeur des aliments	http://www.mapaq.ca/aliments/ Télécopieur : (613) 759-7480
Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec (CRAAQ)	Téléphone : (418) 646-5766 ou 1 888 535-2537 http://www.craaq.qc.ca/
Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)	Téléphone : (418) 659-1550 http://www.criq.qc.ca
Club de production en apiculture (Club Api)	Voir membres de la filière
Conseil canadien du miel (CCM)	Téléphone : (403) 208-7141 http://www.honeycouncil.ca/chc-ccm/indexe.html
Conseil national des produits agricoles	http://nfpc-cnpa.gc.ca
Fédération de l'union des syndicats apicoles du Québec (USAQ)	Voir membres de la filière
Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ)	Voir membres de la filière
Filière apicole	Voir membres de la filière http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/filieres/
Groupement des chefs d'entreprises du Québec	http://www.groupement.qc.ca
Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec	Voir membres de la filière
Union des producteurs agricoles (Confédération)	Téléphone : (450) 681-0530 http://www.upa.qc.ca/fra/index_flash.asp

FINANCEMENT	
Banque de développement du Canada	Téléphone : (418) 648-3972 http://www.bdc.ca
Financière agricole du Québec	Téléphone : (418) 643-2610 http://www.financiereagricole.qc.ca/fr/fr.php?l_sect1=1&l_sect2=2
Fondation CSN	Téléphone : 1 800 253-6665 http://www.fondaction.com
Fonds agroalimentaire et forestier	Téléphone : (418) 628-5737 http://www.fondsagroforet.com/
Fonds de solidarité de la FTQ	Téléphone : (418) 628-3663 http://www.fondsftq.com
Fonds d'investissement bioalimentaire	Téléphone : (418) 628-9270 http://www.fondsbio.com/
Régie des assurances agricoles du Québec	Téléphone : (418) 838-5602 http://www.raaq.gouv.qc.ca
SGF SOQUIA	Téléphone : (418) 643-2238 http://www.sgfqc.com/fr/index.asp
Financement agricole Canada	Téléphone : (418) 648-3993 http://www.fcc-sca.ca

FORMATION ET RECHERCHE	
Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)	Téléphone : (450) 434-8150 p. 5741
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD)	Téléphone : (418) 286-3353 http://www.crsad.qc.ca/
Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)	Téléphone : (418) 523-5411 http://www.craaq.qc.ca
Collectifs régionaux en formation agricole (CFA) (cours et formation en agriculture par région)	http://www.formationagricole.com/
Équipe de recherche en pollinisation par les insectes (ERPI) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)	Domingos de Olivera Tél. : (514) 987 3000, poste 4881
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation - Université Laval	Téléphone : (418) 656-3145 http://www.fsaa.ulaval.ca
Institut de recherche sur les aliments fonctionnels et nutraceutiques Université Laval	Téléphone : (418) 656-3058 http://www.fsaa.ulaval.ca
Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière (ITA)	Téléphone : (418) 856-1110 http://www.italp.qc.ca
Institut de technologie de Saint-Hyacinthe (ITA)	Téléphone : (418) 778-6504 http://ita.qc.ca
Revue L'Apiculteur	Voir USAQ- membres de la filière
Revue L'Abeille	Voir FAQ - membres de la filière
Université du Québec	http://www.quebec.ca
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie	Téléphone : (418) 643-8757 http://www.micst.gouv.qc.ca

MINISTÈRES - ORGANISMES	
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) Directeur délégué à la production apicole : Gilles Gagné	www.mapaq.gouv.qc.ca gilles.gagne@mapaq.gouv.qc.ca
RÉGIONS : Répondants - Répondantes pour l'apiculture - Médecins vétérinaires	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - NORD DU QUÉBEC	
Richard Dessurault , 1, rue Notre-Dame-du-Nord, C.P. 940, Ville-Marie (Qc) J9V 1W6	Téléphone : (819) 629-6214, p.225 richard.dessurault@mapaq.gouv.qc.ca
Réal-Raymond Major , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 180, boulevard Rideau, bureau 2.01, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	Téléphone : (819) 763-3287 real.raymond.major@mapaq.gouv.qc.ca
BAS-SAINT-LAURENT	
Bertrand Berger , 335 rue Moreault, Rimouski (Québec) G5L 9C8	Téléphone : (418) 727-3615, p. 244 bertrand.berger@mapaq.gouv.qc.ca
Hugo Tremblay , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 1600, rue Bersimis, bureau 2, Chicoutimi (Québec) G7K 1H9	Téléphone : (418) 698-3530 hugo.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca
CHAUDIÈRE-APPALACHES	
Pierre Ayotte , 5410, boul. de la Rive-Sud, bureau 77, Lévis (Québec) G6V 4Z2	Téléphone : (418) 837-7105 pierre.ayotte@mapaq.gouv.qc.ca
Claude Boucher , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 2700, rue Einstein, bureau C.RC. 135, Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8	Téléphone : (418) 643-1632, p. 307 Ste-Marie : (418) 386-8191, p. 302 claud.boucher@mapaq.gouv.qc.ca
ESTRIE	
André Pettigrew , 4260, boulevard Bourque, Rock Forest (Québec) J1N 2A5	Téléphone : (819) 820-3001 andre.pettigrew@mapaq.gouv.qc.ca
Diane Boucher , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 4260, boulevard Bourque, Rock Forest (Québec) J1N 2A5	Téléphone : (819) 820-3555 diane.boucher@mapaq.gouv.qc.ca
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	
Delphis Porlier , 6, rue du Parc, C. P. 340 Grande-Rivière (Québec) GOC 1VO	Téléphone : (418) 385-3763 delphis.porlier@mapaq.gouv.qc.ca
Hugo Tremblay , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 1600, rue Bersimis, bureau 2, Chicoutimi (Québec) G7K 1H9	Téléphone : (418) 698-3530 hugo.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca
LANAUDIÈRE	
Robert Clermont , 499, rue Calixa-Lavallée, b. 200, Joliette (Québec) J6E 7E2	Téléphone : (514) 688-0092 robert_clermont@mapaq.gouv.qc.ca
André Simoneau , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 867, boul. L'Ange-Gardien, C.P. 3396, L'Assomption (Québec) J5W 4M9	Téléphone : (450) 589-5745, poste 275 andre.simoneau@mapaq.gouv.qc.ca
MAURICIE	
Nathalie Côté , D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 5195, boul. des Forges, b. 55, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3	Téléphone : (819) 371-6844, p.323 nathalie.cote@mapaq.gouv.qc.ca
Pierrot Ferland , 121, rue Petite-Rivière, local 14, Louiseville (Québec) J5V 2H3	Téléphone : (819) 371-6844 pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca

MONTÉRÉGIE, SECTEUR EST	
Jollin Charest, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est 491-2, rue Sainte-Marie	Téléphone : (514) 778-6530 jollin.charest@mapaq.gouv.qc.ca

Thierry Lemaire, D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 99, boul. Charles-Lemoyne, bureau 109, Longueuil (Québec) J4K 4Y9	Téléphone : (450) 928-7400 p. 222 thierry.lemaire@mapaq.gouv.qc.ca
MONTÉRÉGIE, SECTEUR OUEST	
Paul-Émile Yelle, 118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) JOL 2L0	Téléphone : (450) 454-3904 p. 225 paul-emile.yelle@mapaq.gouv.qc.ca

Thierry Lemaire, D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 99, boul. Charles-Lemoyne, bureau 109, Longueuil (Québec) J4K 4Y9	Téléphone : (450) 928-7400 p. 222 thierry.lemaire@mapaq.gouv.qc.ca
CENTRE DU QUÉBEC	
Nathalie Côté, D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 5195, boul. des Forges, b. 55, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3	Téléphone : (819) 371-6844 p. 223 nathalie.cote@mapaq.gouv.qc.ca

Richard Turmel, 460, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet (Québec) JOG 1E0	Téléphone : (819) 293-8501 richard.turmel@mapaq.gouv.qc.ca
NORD-DE-MONTRÉAL	
Marcel Gratton, 1717, boul. Saint-Martin, bureau 250, Laval (Québec) H7S 1N2	Téléphone : (514) 688-0092 marcel.gratton@mapaq.gouv.qc.ca

André Simoneau, D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 867, boul. L'Ange-Gardien, C. P. 3396, L'Assomption (Québec) J5W 4M9	Téléphone : (450) 589-5745 p. 275 andre.simoneau@mapaq.gouv.qc.ca
OUTAOUAIS	
Maryse Harnois, 390, rue Principale, Buckingham (Québec) J8L 2G7	Téléphone : (819) 986-5299 maryse.harnois@mapaq.gouv.qc.ca

Réal-Raymond Major, D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 180, boulevard Rideau, bureau 2.01, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	Téléphone : (819) 763-3287 p. 228 real.raymond.major@mapaq.gouv.qc.ca
QUÉBEC	
Jocelyn Marceau, 1685, boul. Hamel Ouest, RC-22, Québec (Québec) G1N 3Y7	Téléphone : (418) 643-7255 jocelyn.marceau@mapaq.gouv.qc.ca

Claude Boucher, D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 2700, rue Einstein, bureau C.RC. 135, Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8	Téléphone : (418) 643-1632, p. 307 Ste-Marie : (418) 386-8191, p. 302 claud.boucher@mapaq.gouv.qc.ca
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN - CÔTE-NORD	
Joseph Savard, 801, chemin Pont-de-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2	Téléphone : (418) 662-6486 joseph.savard@mapaq.gouv.qc.ca

Claude Tremblay, D.M.V., médecin vétérinaire, MAPAQ 801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2	Téléphone (418) 668-2371 claud.m.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca
Certificat d'exportation	http://www.inspection.gc.ca/francais/tocf.shtml
Institut de la statistique du Québec : ISQ	http://www.stat.gouv.qc.ca/publicat/referenc/pdf/rd
Ministère des Régions	http://www.sdr.gouv.qc.ca (statistiques régionales, planification stratégique régionale, plans d'action locaux CLD)
Qualité des aliments et santé animale - MAPAQ	http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/souvent+demandés/inspection/

RÉSEAUTAGE	
Agriréseau - Apiculture	http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/default.asp
Réseau sentinelle apicole - Agriréseau	http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/navigation.asp?operateur=sitevoc&sitevoc=14863
Agrimonde	http://www.agrimonde.com (moteur de recherche entièrement consacré à l'agroalimentaire)
Apimondia	http://www.apimondia.org/
Carrefour bioalimentaire du Québec	http://www.carrefouralimentaire.com/ (Site sur les entreprises et les produits agroalimentaires du Québec)
Filière apicole	Voir membres de la filière http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/filieres/
Guide d'accès au marché de détail 1997. MAPAQ - DDM	Téléphone : (514) 873-4410 Document de référence utile pour la mise en marché des produits dans le réseau du détail (chaîne d'alimentation)
Guide d'accès aux réseaux de l'hôtellerie, de la restauration et de l'institutionnel 1999. MAPAQ - DDM	Téléphone : (514) 873-4410 Document de référence utile pour pénétrer le réseau HRI au Québec
Répertoire des entreprises et organismes 1999 (réseaux de l'hôtellerie, de la restauration et de l'institutionnel). AAC - MAPAQ - DDM, 1999	Téléphone : (514) 873-4410 (Références concernant les principaux organismes et entreprises du réseau HRI)
Répertoire des exportateurs de produits alimentaires et agricoles québécois - Gourmet export 1999-2000. Club Export Agroalimentaire du Québec.	Téléphone : (450) 349-1521

TABLE FILIÈRE APICOLE (MEMBRES)	http://www.mapaq.gouv.qc.ca/dgpar/apicult/filiere/fapicole.htm
Capilano-Labonté inc. Jean-Marc Labonté, président	Téléphone : (819) 758-3877 jm.labonte@capilanolabonte.com
Centre de formation agricole de Mirabel Jean-Pierre Marcotte	Téléphone : (450) 434-8150 p. 5754 jean-pierre.marcotte@cssmi.qc.ca
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault Émile Houle, spécialiste	Téléphone : (418) 286-3353, p. 227 emile.houle@crsad.qc.ca
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault Pierre Giner, directeur	Téléphone : (418) 286-3353, p. 225 pierre.giner@crsad.qc.ca
Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale Claude Boucher, D.M.V., médecin vétérinaire, Direction régionale de Chaudière-Appalaches MAPAQ	Téléphone : (418) 643-1632, p. 307 Ste-Marie : (418) 386-8191, p. 302 claudio.boucher@mapaq.gouv.qc.ca
Club Api Paul Gauvin (Substitut)	Téléphone : (450) 774-6100
Club Api Denis Pellerin	Téléphone : (819) 359-2966 miel.pellerin@sympatico.ca
Direction du développement des marchés MAPAQ D' Krzysztof Tumanowicz	Téléphone : (514) 873-4147, p. 247 krzysztof.tumanowicz@mapaq.gouv.qc.ca
Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ) Pierre Villemure, président Union des producteurs agricoles (Confédération)	Téléphone : (418) 495-1172 limyosotis@globetrotter.net Téléphone : (450) 679-0530, p. 8391
Fédération des apiculteurs du Québec (FAQ) Jean-François Doyon, vice-président	Téléphone : (418) 596-3037 rucher@globetrotter.qc.ca
Gestion Sijoprec Réjean Lambert	Téléphone : (819) 846-2738 rlambert@interlink.qc.ca
Institut national de la santé animale France Desjardins	Téléphone : (418) 380-2100, p. 3115 france.desjardins@mapaq.gouv.qc.ca
Union des syndicats apicoles du Québec Jean Guibault	Téléphone : (418) 877-9685 JeanDeBremeGuilb@aol.com
Union des syndicats apicoles du Québec Roger Carrignan, secrétaire	Téléphone : 819-537-9501 rogapis@aol.com
Université du Québec à Montréal ERPI - UQAM Domingos De Oliveira	Téléphone : (514) 987 3000, poste 4881
Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec Yves Gauvin, président	Téléphone : (450) 799-4939 citadelle@ivic.qc.ca
Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec Yves Gosselin, secrétaire-trésorier	Téléphone : (819) 362-3241 yvesg@citadelle-camp.com
Direction régionale de la Capitale-Nationale MAPAQ Jocelyn Marceau, ing., secrétaire-coordonnateur de la filière apicole	Téléphone : (418) 643-7255 jocelyn.marceau@mapaq.gouv.qc.ca